

6 BOATS
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 55 rue Denuzière, 69002 LYON
903 710 168 RCS LYON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 9 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le mardi 9 juin,
A 14 heures,

La Société HEP, société par actions simplifiée, au capital de 3 000 euros, dont le siège social est à SAINTE FOY LES LYON (69110), 26 Chemin de Narcel, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 788 472 652, représentée par Monsieur Edouard POMMIER, en sa qualité de Président,

Associé Unique de la Société 6 BOATS,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Rémunération du Président,
- Démission du Directeur Général,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique, prend acte de la démission de la Société HM HOLDING de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, sans limitation de durée :

HEP
26 chemin de Narcel
69110 SAINTE FOY LES LYON

Monsieur Edouard POMMIER, es-qualités, accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui la concerne, n'être atteinte d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide que la rémunération de HEP sera fixée ultérieurement.

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé Unique, prend acte de la démission de Monsieur Hugo MARTIN de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour, et décide de ne pas pourvoir à son remplacement.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
HEP
Edouard POMMIER

DocuSigned by:
POMMIER Edouard
A2AA646E04164C9...